Commission administrative paritaire de Catégorie B

Uni·es pour mieux vous défendre !

Du 3 au 10 décembre, nous allons choisir nos représentant·es dans les instances pour les 4 ans à venir. Nous venons devant vous avec une intersyndicale qui rassemble la majorité des syndicats implantés à la Région.

Pourquoi cette liste commune ?

Nous avons longuement réflechi, ensemble et séparément, et nous avons pris cette décision pour 2 raisons principales :

- **Nous avons vraiment très bien travaillé ensemble** sur les avancements de grade et les promotions pendant le mandat qui s'achève. Nous avons observé que si nous arrivions devant les représentant·es de la Collectivité avec des collègues défendu·es collectivement, nous étions mieux entendu·es.
- Dans le contexte de **restrictions budgétaires massives**, de menaces sur l'emploi, d'évolution forte de nos missions, nous devons agir ensemble pour défendre nos missions de service public et nos compétences.

La CAP : une instance essentielle pour la défense de nos droits

Les décisions nationales successives ont réduit les compétences de la CAP, cependant, elle demeure essentielle pour le respect de nos droits en tant qu'instance de recours à la disposition des collègues :

- Pour obtenir la révision des appréciations portées par le n+1 sur le compte-rendu de l'entretien professionnel, lorsqu'elles sont défavorables,
- Pour contester un refus de temps partiel, de télétravail, de congés pris au titre du CET...

La CAP est aussi compétente en cas de refus de titularisation, cette fois à l'initiative de la Collectivité.

Ses membres siègent en Conseil de discipline et dans les Conseils médicaux qui statuent sur les demandes des agent·es à des problématiques de santé (invalidité, accidents de service,...).

Nos engagements

- Vous accompagner et vous soutenir dans vos recours à la CAP, et si le Conseil médical est saisi de votre situation.
- Veiller au respect du droit à la défense en cas de procédure disciplinaire
- Agir pour le respect des règles statutaires garantes de l'égalité de traitement entre les agents.

Nos revendications : un meilleur déroulement de carrière

Nous évoquons ici les sujets qui concernent la gestion individuelle de nos carrières, qu'ils soient traités au sein de la CAP ou pas.

- Des **ratios d'avancement de grade plus importants que les 30 % actuels** qui permettraient d'avancer régulièrement dans nos carrières.
- La **nomination effective** de chaque agent·e inscrit·e sur les listes d'aptitude de promotion interne.
- **Plus de transparence dans les "espaces d'échanges"**. Ces instances ont été créées par la Région pour nous permettre d'échanger sur les avancements de grade et les promotions malgré la suppression de cette compétence pour les CAP. Cependant, nous ne disposons pas du même niveau d'information qu'auparavant. La conséquence concrète : nous ne pouvons défendre que les collègues qui nous communiquent leurs entretiens d'évaluation. Nous considérons que nous ne pouvons pas limiter notre action à ces collègues-là. D'autres collègues ne connaissent pas les procédures, ou n'osent pas nous solliciter, ou encore ont peur d'être mal vu·es par leur hiérarchie si c'était le cas.
- La levée des **obstacles** au déroulement de carrière : l'exercice de fonctions d'encadrement doit être un critère non exclusif, placé au même niveau que la technicité, l'expérience ou l'engagement professionnel.
- D**es critères et des procédures plus transparents, mieux connus et opposables** pour les avancements de grade et promotions.

Nos 24 candidats et candidates

Daniel Beaudet / Pôle Education-Citoyenneté (EC) - Haute-Vienne, **Carole Darrioumerle** / Pôle Finances - Bordeaux, **Pierre Flessati** / Lycée des Métiers du Bâtiment - Creuse, **Nicolas Brage** / Lycée Turgot - Haute-Vienne, **Anne-Christine Carles** / Pôle Finances - Limoges, **Amandine Torresan** / Pôle Formation-Emploi (FE) - Bordeaux, **Aurélie Brument** / Pôle Ressources - Bordeaux, **Aurore Jacamant** / Pôle EC (EC) - Limoges, **Sylvie Maurin** / Pôle Ressources - Limoges, **Fatma Dar Alia** / Pôle Finances - Bordeaux, **Clarisse Deluche** / Pôle Développement économique et environnemental - Bordeaux, **Julien Brégaint** / Lycée Jean Jaurès - Creuse, **Lorraine Martinois** / Pôle EC - Bordeaux, **Frédérique Lisneuf** / Pôle FE - Limoges, **Christophe Lévêque** / Lycée Bernard Palissy - Charente-Maritime, **Nicolas Pimont** / Pôle EC - Corrèze, **Camille Furnari** / Pôle FE - Bordeaux, **Rodolphe Etourneau** / Lycée du Parc de la Francophonie - Charente-Maritime, **Fatima Biba** / Lycée du Val de l'Eyre - Gironde, **Stéphan Faure** / Pôle FE - Bordeaux, **Anne-Laure Fau** / Pôle EC - Corrèze, **Marie-Louise Hurez** / Pôle Assemblées et Affaires juridiques - Bordeaux, **Patrick Lingard** / Pôle Ressources - Bordeaux, **Sophie Banos** / Pôle Finances - Bordeaux.